

Séance ordinaire du 14 juillet 2014



2014-07
150

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 14 juillet 2014 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme Huguette Plante, mairesse en convalescence, occupe le siège # 5.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

02.01 - Journée porte ouverte, service de protection incendie

Journée porte ouverte à la nouvelle caserne de St-Évariste

14 Septembre 2014, de 11h00 à 15h00

02.02 - Appel d'offres pour l'entretien de l'éclairage public, bâtiments et réseaux (2e appel)

Ouverture des soumissions jeudi le 17 juillet 2014, 13h05, Hôtel de ville de La Guadeloupe

Adjudication: séance régulière du 11 août 2014

02.03 - Convention collective

Dépôt du projet de convention collective des employés municipaux 2014-2016 à intervenir avec le SCFP (local 3887)

- Ce document ne porte que sur les clauses normatives
- Son adoption par le conseil pourrait se faire le 15 septembre 2014 ou lors d'une séance spéciale convoquée à cette fin.

Le comité du conseil formé de M. Rosaire Coulombe, M. Michel Roy et Marc André Doyle réviseront le document et transmettront leurs commentaires au syndicat.

2014-07
151

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SESSION

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

02.01 - Journée porte ouverte, service de protection incendie

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Session régulière du 9 juin 2014

04.02 - Session spéciale du 20 juin 2014

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics

09.02 - Panneaux électroniques pour piétons

09.03 - Demande au MTQ, passage piétonnier Route 108

09.04 - Rénovation du 483 9e rue Est

09.05 - Sortie 8e rue Ouest vs garage municipal

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

11.02 - Demande de dérogation mineure, M. Michaël Faucher

11.03 - Demande de dérogation mineure, M. Rock Busque

11.04 - Vente d'un terrain à M. Carl Quirion

11.05 - Achat de terrain de M. Roger Lemieux

11.06 - S.A.A.Q

11.07 - Cavreau

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

12.02 - Comptes du mois de juin 2014 et engagements financiers du mois suivant

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juin 2014

12.04 - Dons et commandites

12.05 - Suivi des dépenses HDV

12.06 - PNR3

12.07 - Offre de services: optimisation des services aux citoyens

12.08 - Fermeture du bureau municipal (vacances d'été + déménagement)

12.09 - Rapport d'avancement (description des tâches et rémunération)

13 - LÉGISLATION

13.01 - Adoption du règlement 459-2014 (Règlement de revitalisation 2014-2018)

14 - DIVERS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants:

2.02 Appel d'offres pour l'entretien de l'éclairage publics, bâtiments et réseaux (2e appel)

2.03 Convention collective

10.02 Demande d'amélioration de la sécurité , Route 269, Secteur du Domaine La Guadeloupe

Adoptée unanimement

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2014-07
152**

04.01 - Session régulière du 9 juin 2014

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 9 juin 2014, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 9 juin 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2014-07
153**

04.02 - Session spéciale du 20 juin 2014

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 20 juin 2014, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 20 juin 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de juillet 2014 (item 6.01.1). Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.02 Subvention Plan de Sécurité Civile
- 6.01.03 Inscription en réclamation de redevances
- 6.01.04 Avis de promulgation du règlement 2004-71-25, MRC Beauce Sartigan
- 6.01.05 Avis de révision du PGMR, Beauce Sartigan
- 6.01.06 Consultation citoyenne (approvisionnement eaux souterraines)
- 6.01.07 CPRAIL vs stationnement municipal

- 6.01.08 Rapport annuel 2013 (extraits), Cour municipale

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

M. le maire suppléant dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de juin est de:

- Déchets résidentiels 33,79 T.M./ 4 semaines;
- Déchets industriels et commerciaux16,84 T.M./ 4 semaines;
- Recyclage résidentiel 10,98 T.M. / 4 semaines;
- Recyclage industriel et commercial 9,43 T.M. / 4 semaines;
- Recyclage Eco-Centre22,26 T.M. / 4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2014 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46,17 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2014-07
154**

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 4 juin 2014.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 juin dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

**2014-07
155**

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité des travaux publics et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 2014-06-17

Adoptée unanimement.

**2014-07
156**

09.02 - Panneaux électroniques pour piétons

Attendu l'intérêt démontré par ce conseil pour l'implantation de panneaux électroniques (protection des piétons) à la traverse de la piste cyclable sur la 14e Avenue (Route 108);

Attendu la soumission de Trafic Innovation inc. laquelle est déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission (#104783) de Trafic Innovation pour la fourniture de deux (2) panneaux électroniques (protection des piétons) au montant de 10,339\$, avant taxes.

Adoptée unanimement

**2014-07
157**

09.03 - Demande au MTQ, passage piétonnier Route 108

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a aménagé une piste cyclable sur l'emprise ferroviaire désaffectée du Canadien Pacifique;

Attendu que cette piste traverse la route 108 (14e Avenue) au centre de la municipalité, dans une zone de 50 km/h;

Attendu que le conseil de cette municipalité a convenu de procéder à l'installation de panneaux électroniques de protection piétonnière, de chaque côté de la route 108, à cette intersection;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports du Québec d'installer une signalisation de traversée piétonne sur la route 108, avec marquage de la chaussée, à la hauteur de l'ancienne emprise ferroviaire, adjacente à la 9e rue Est.

Adoptée unanimement

**2014-07
158**

09.04 - Rénovation du 483 9e rue Est

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a signé un bail avec Services PIPC inc. concernant la location à long terme, avec option d'achat, de l'immeuble du 483 9e rue Est;

Attendu que la municipalité s'est engagée à effectuer des modifications structurelles permettant l'usage commercial des lieux loués;

Attendu les plans de rénovation déposés devant ce conseil;

Attendu la soumission de Constructions R. Bolduc inc. déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la soumission de Construction R. Bolduc inc. au montant de 24,580\$
- d'affecter un montant équivalent du fonds de roulement à la couverture des dépenses découlant de cette résolution

Adoptée unanimement

09.05 - Sortie 8e rue Ouest vs garage municipal

Le directeur général dépose un scénario d'aménagement d'une sortie du garage municipal vers la 8e rue Ouest. Il demande au comité des travaux publics de se pencher sur cette question et de recommander ou non l'acquisition de terrain de Érablière Dostie & Fils inc.

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Aucun rapport déposé au conseil.

**2014-07
159**

**10.02 - Demande d'amélioration de la sécurité, Route 269, Secteur du
Domaine La Guadeloupe**

Attendu les demandes répétées adressées au Ministère des Transports du Québec, par la municipalité de La Guadeloupe, afin de réduire la limite de vitesse dans le secteur du Domaine La Guadeloupe;

Attendu que la municipalité attend toujours les résultats d'une étude de volume de circulation (MTQ) dans le secteur du Domaine La Guadeloupe;

Attendu que des activités publiques de masse sont organisées régulièrement sur les terrains du Domaine La Guadeloupe;

Attendu que le volume de clientèle est particulièrement important lors de ces activités et pendant l'ensemble de la période de camping;

Attendu que, dans le secteur du Domaine la Guadeloupe, de nombreux épisodes de risques de collision nous sont relatés;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de demander, encore une autre fois, au Ministère des Transports du Québec:

- d'abaisser la limite de vitesse sur la Route 269 à 70 km /h, de la limite du territoire de la Municipalité La Guadeloupe (avec St-Honoré-de-Shenley) jusqu'à la zone de 50 km / h.... distance approximative de 1.2 km (voir plan)
- de modifier le lignage sur la Route 269, à la hauteur du Domaine La Guadeloupe, pour y interdire le dépassement; (voir orthophoto)
- d'installer un affichage en aval et en amont annonçant l'approche d'une zone récréo-touristique;

Adoptée unanimement.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**2014-07
160**

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 4 juin 2014

Adoptée unanimement

**2014-07
161**

11.02 - Demande de dérogation mineure, M. Michaël Faucher

Dépôt d'une demande de dérogation mineure de M. Michaël Faucher pour la résidence sise au 438, 10e rue Ouest sur les lots 25A-47-P et 25A-49 du rang A dans le canton de Forsyth.

Cette demande de dérogation vise à autoriser l'élargissement de l'accès à la voie publique de 2,75 mètres vers la droite:

- L'accès à la voie publique actuel, situé face à la résidence, est peu profond. Lorsque stationné, l'arrière du véhicule (camionnette) arrive dans la voie publique.
- L'article 4.1 du règlement municipal no 354-2004 autorise une largeur maximale de 6 mètres.

Attendu l'étude de la demande par le comité d'urbanisme;

Attendu les recommandations qui s'en suivent:

- En période hivernal, la camionnette nuit au déneigement de la voie publique
- En élargissant l'accès de 2,75 mètres celui-ci donnera sur le côté de la résidence et, par le fait même, pourra être plus profond (voir matrice)

Attendu que cette dérogation ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété des voisins;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'accorder la demande de dérogation mineure à M. Michaël Faucher.

Adoptée unanimement

**2014-07
162**

11.03 - Demande de dérogation mineure, M. Rock Busque

Demande de dérogation mineure de M. Rock Busque suite à l'achat de la résidence de M. Steve Huard, sise au 328, 15e Avenue sur les lots 26B-31-P, 26B-24, 26B-23-P et 26B-25-P du rang B tous dans le canton de Forsyth.

Cette demande de dérogation mineure vise à régulariser la marge de recul avant suite à une irrégularité créée lors d'un échange de terrain avec la municipalité.

- la marge de recul actuelle est de 6,39 mètres
- la marge de recul avant minimum exigée par le règlement municipal est de 7,5 mètres

Attendu l'étude de cette demande par le comité d'urbanisme;

Attendu que cette dérogation ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété des voisins;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'accorder la demande de dérogation mineure de M. Rock Busque

Adoptée unanimement

**2014-07
163**

11.04 - Vente d'un terrain à M. Carl Quirion

Attendu les discussions intervenues entre M. Carl Quirion et la direction générale;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe vende à M. Carl Quirion une partie du lot 21-3 du Rang 13 Sud, Canton de Shenley le tout tel qu'il apparaît au scénario de subdivision, préparé

par M. Francis Carrier arpenteur géomètre, déposé devant ce conseil et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

- Description du terrain:
 - façade de 37.88 mètres (125 pieds) en front de la 26e Avenue
 - une profondeur de 51.90 mètres (171.27 pieds)
- Prix:
 - 18,500\$
- Conditions liant le vendeur:
 - le terrain est vendu arpenté, piqueté et cadastré. À cette fin le conseil mandate M. Francis Carrier, arpenteur géomètre pour la préparation du plan d'arpentage, le piquetage du terrain et l'enregistrement d'un lot distinct au registre foncier du Québec. S'il y a lieu, il est également mandaté pour la préparation de la désignation technique du terrain.
 - la municipalité s'engage à effectuer le plus rapidement possible:
 - l'identification du niveau des infrastructures de services (sans facturation)
 - le raccordement des services d'aqueduc et d'égouts sanitaires (sans facturation)
- Signataires municipaux:
 - Il est également résolu de mandater les personnes suivantes pour la signature des documents notariés:
 - M. Rosaire Coulombe, maire suppléant
 - M. Marc André Doyle, directeur général
- Autres précisions:
 - M. Quirion informe le conseil qu'il choisit de procéder devant Me Christine Talbot, notaire, pour la préparation de l'acte de vente

Adoptée unanimement

**2014-07
164**

11.05 - Achat de terrain de M. Roger Lemieux

Attendu que M. Roger Lemieux souhaite se départir de trois (3) terrains desservis;

Attendu le relevé d'évaluation municipale de ces terrains déposé devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité :

- de ne pas déposer de proposition pour l'acquisition de trois terrains savoir les lots 27-A-61, 27-A-53 et 27-A-54-P du Rang B Canton de Forsyth, lesquels sont regroupés sous le numéro matricule 7191-17-6512 et constituent une superficie de 2,485.5 mètres carrés (26,751 pieds carrés)

Adoptée unanimement

11.06 - S.A.A.Q

Le directeur général dépose les notes de rencontres préliminaires concernant la possible relocalisation des services de la SAAQ, au cours de l'exercice 2015.

Ce document n'est pas de nature publique puisqu'il contient des éléments de négociation sur un éventuel projet.

11.07 - CAVREAU

Sujet reporté à la séance régulière du 11 août 2014.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

Il n'y pas eu de réunion du comité des finances en juin 2014.

La direction générale fait dépôt des documents suivants:

- États financier détaillés au 2014-06-30
- États financiers sommaires au 2014-06-30
- États comparatifs au 2014-06-30
 - les états comparatifs doivent être lus prudemment. Le % de versement de la TVQ, inclus dans le montant de la dépense à chaque code de GL, n'était pas le même en 2013 et en 2014.

**2014-07
165**

12.02 - Comptes du mois de juin 2014 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de juin 2014, au montant total de 739,794.37 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	566,864.23 \$
• Comptes à payer	119,137.37 \$
• Salaires nets versés	35,159.33 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>18,633.44 \$</u>
• Total	739,794.37 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de juillet 2014 pour un montant total de 100,400.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juin 2014

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de juin 2014

**2014-07
166**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Cambi - billet.....100.00\$

Adoptée unanimement.

12.05 - Suivi des dépenses HDV

Dépôt du rapport de suivi des dépenses au 2014-07-04

Notes complémentaires:

- le déménagement devrait avoir lieu soit vers la mi-septembre 2014 ou la mi-octobre 2014
- l'échéancier des travaux est respecté avec livraison provisoire pour la fin août 2014

12.06 - PNR3

Dépôt du tableau de répartition de l'enveloppe PNR3 au niveau local, pour une période de cinq (5) ans.

**2014-07
167**

12.07 - Offre de services: optimisation des services aux citoyens

Attendu la recommandation de la direction générale à l'effet d'améliorer la relation avec la clientèle citoyenne par le biais:

- du site Internet
- des réseaux sociaux

Attendu que cette démarche doit découler d'une réflexion et de conseils quant à l'utilisation des technologies numériques;

Attendu l'offre de services de Gestion de projets F.N. enr. déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Gestion de projets F.N. au montant de 8,300\$ + taxes. Les outils développés par M. Nadeau devront être livrés et fonctionnels au cours de l'exercice 2014.

Adoptée unanimement

**2014-07
168**

12.08 - Fermeture du bureau municipal (vacances d'été + déménagement)

Attendu que le conseil doit statuer sur la période de fermeture du secrétariat municipal;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- D'autoriser la fermeture du secrétariat municipal pour la période de vacances:
 - semaine du 21 au 25 juillet 2014, inclusivement
 - semaine du 28 juillet au 1er août 2014, inclusivement

Note: - Retour au travail le 4 août 2014

- D'aviser les citoyens via le journal "Notre Milieu" de la fermeture du bureau municipal et de l'interruption de services entre le 15 et le 26 septembre pour cause de déménagement, de transfert des lignes téléphoniques et des réseaux informatiques.

Adoptée unanimement

12.09 - Rapport d'avancement (description des tâches et rémunération)

Les conseillères Mme Lise Roy et Mme Madeleine Fortin font rapport de l'avancement de la démarche du comité:

- description des postes et tâches : terminée
- équité salariale
- classification de la rémunération

Date probable de fins des travaux: mi-septembre 2014

13 - LÉGISLATION

2014-07
169

13.01 - Adoption du règlement 459-2014 (Règlement de revitalisation 2014-2018)

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire suppléant demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement 459-2014.

RÈGLEMENT NO 459-2014 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION POUR LES EXERCICES 2014 à 2018 INCLUSIVEMENT

Attendu que le conseil désire favoriser l'établissement de nouveaux contribuables dans les limites de la municipalité;

Attendu que la municipalité a le pouvoir d'instaurer diverses mesures pour favoriser son développement et qu'il est nécessaire d'agir en ce sens pour stimuler l'économie et le développement;

Attendu qu'il est d'intérêt public de favoriser la revitalisation de la municipalité;

Attendu que la construction et la rénovation d'immeubles entraînent des revenus fiscaux additionnels pour la municipalité;

Attendu que les dispositions de la Loi sur les compétences municipales (art. 131) et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (art. 85.2), autorisent l'établissement d'un programme de revitalisation;

Attendu que l'avis de motion d'adoption du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 11 décembre 2013, par la conseillère au siège # 1.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère au siège # 1, Mme Lise Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT : que le règlement 459-2014 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

Voir texte complet au registre des règlements:

Adoptée unanimement

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2014-07
170**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h15

Rosaire Coulombe, maire suppléant
trés.

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.